

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Séance du 17 MARS 2023

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
 BUDGET GÉNÉRAL**

DE 2023- 005

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
 Présents : 39
 Absents : 11
 - dont ayant donné pouvoir : 10
Votants : 49
 -dont « pour » : 29
 -dont « contre » : 19
 - Abstentions : 0
 - Non participations : 1

Le vendredi 17 mars 2023 à 16h00,

le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 10 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI-COLONNA Nicolette BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre CASANOVA David CASAROMANI Marie Thérèse CIATTONI Michel	COGNETTI TURCHINI Catherine COGNETTI Vincent COSTA Jacques COSTA Lucien FERRARI Blaise FILIPPI Jean François GERONIMI Pierre Marie GILLET VITTORI Stéphane GIUDICELLI Jean	GUIDICELLI Mathieu MORACCHINI Christian NASICA Pierre NEGRONI Jérôme OLMETA Pierre ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Jean-Félix POLIDORI Michel	ROCCHI Ange Toussaint RENUCCI Franck SALICETI Nicolas SARGENTINI François SALVIANI Pierre Paul SOUSTRE Frédéric TADDEI Pierre TOMASINI Jacques André VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
---	--	--	--

Absents ayant donné pouvoir :

ALBERTINI Lucie (à Casanova David) ALBERTINI Pierre François (à Geronimi Pierre Marie)	ANTONIOTTI Serge (à Olmeta Pierre) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise) BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre)	GUIDICELLI Maria (Polidori Michel) LECA Jacques (à Soustre Frédéric) MARIANI Mathieu (à Venturini Simon)	MARTINETTI Antoine (à Filippi Jean François) POLIDORI Christiane (à Vincensini Augustin)
---	---	--	---

Absents :

BERNARDI François Albert FRANCESCETTI Bernard GIAMARCHI Jean Marc	LESCHI Pierre MAESTRACCI Jean Félix PASQUALINI Gilles	RENUCCI Jean ROSSI Alexandre	SIMONPIERI Maria Catherine SIMONPIETRI Antoine TAFANELLI Jean Baptiste
---	---	---------------------------------	--

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

Vu la présentation du budget primitif du budget principal de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Vu l'approbation du compte administratif de l'exercice 2022 ;

Vu l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022,

Vu l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230317-2023-005-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023

Affichage : 24/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Après en avoir délibéré,

29 voix Pour

19 voix contre

0 abstention

1 Non participation

Le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Trésorier visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, pour le budget général M14 2022, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 17 mars 2023*



Le Président François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230317-2023-005-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023

Affichage : 24/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 39

VOTANTS : 49

DÉLIBÉRATION N 2023-005